

L'extincteur polyvalent à mousse

PRIMUS

BRANDSCHUTZ
PROTECTION INCENDIE
PROTEZIONE ANTINCENDIO

Les alcools ont une fonction polyvalente comme agents solvants dans l'industrie chimique, l'industrie agro-alimentaire (par ex. les boissons), en tant que désinfectants, d'additifs pour les carburants et plus encore.

Malheureusement, les alcools et toutes les substances polaires (miscibles avec l'eau) matières chimiques inflammables ont la propriété de décomposer rapidement la mousse d'extinction conventionnelle.

Par conséquent, l'utilisation d'un extincteur à mousse pulvérisée polyvalent est nécessaire dans les domaines suivants: drogueries, pharmacies, hôpitaux, distilleries et les industries de traitement d'agents solvants. Cet extincteur est également idéal pour l'extinction des feux d'alcools.

A **Matières solides non liquéfiables**
par ex. bois, papier, textiles, charbon

B **Matières liquides, matières solides liquéfiables**
par ex. solvants, huiles, cires, matières synthétiques



Utilisation: Jusqu'à 1000 volts
Distance minimale 1 m

Données techniques

WN6LW-A

No. d'homologation AEA/EN3	14411/SP28/94
Agent extincteur	6 lt. mousse
Rating	27A / 183B
Agent propulseur	CO ₂
Tenue de température °C	0 à +60
Durée de fonct. env. sec.	36
Portée du jet env. m	4-6
Poids total env. kg	10.7
Hauteur env. mm	560
Largeur env. mm	235
Profondeur env. mm	170
Diamètre du récipient env. mm	160

WN9LW-A

No. d'homologation AEA/EN3	14412/SP29/24
Agent extincteur	9 lt. mousse
Rating	34A / 233B
Agent propulseur	CO ₂
Tenue de température °C	0 à +60
Durée de fonct. env. sec.	55
Portée du jet env. m	4-6
Poids total env. kg	15.5
Hauteur env. mm	620
Largeur env. mm	270
Profondeur env. mm	195
Diamètre du récipient env. mm	185



Primus AG
Südstrasse 1
3250 Lyss
Tel. 0848 800 122
Tel. 061 436 50 50

Primus AG
Bottmingerstrasse 70
4102 Binningen 1
Tel. 0848 800 122
Tel. 061 436 50 50

Primus SA
Route des Vermettes 10
1566 St-Aubin FR
Tél. 021 923 50 59

Info@primus-ag.ch
www.primus-ag.ch

EXTINCTEUR À MAIN
LIGNE PLUS

